

/ LÈGE / CLAOUËY / LE FOUR / LES JACQUETS / PIQUEY / PIRAILLAN / LE CANON / L'HERBE / LA VIGNE / LE CAP FERRET /

LE MAGAZINE DE LÈGE-CAP FERRET

# Presqu'île

SPÉCIAL

# COVID-19

16 - mars - 18 - mai

COVID  
19  
Presqu'île n°77

villedellegecapferret - www.ville-lege-capferret.fr



LÈGE  
CAP FERRET





**Edito**

SPÉCIAL COVID-19

## 3 questions à Philippe de Gonneville

### Comment la commune a-t-elle traversé ces 2 mois de confinement ?

*Pour l'instant, notre commune s'avère relativement épargnée par le virus, avec un nombre très réduit de cas graves. Ce bilan sanitaire positif, nous le devons notamment à notre mobilisation et à notre intelligence collective.*

*Pendant ces 2 mois, nous avons travaillé avec trois priorités : la sécurité publique et sanitaire, la solidarité, et la continuité des services publics essentiels. C'est l'objet de cette édition spéciale de Presqu'île.*

### En cette période post confinement, quel message voulez-vous passer ?

*Au nom de toute l'équipe municipale, j'exprime toute notre gratitude à l'égard de celles et ceux qui ont travaillé pendant le confinement, au service de nos habitants, des plus jeunes aux plus fragiles. Je pense bien sûr à nos professionnels de santé, médecins, infirmières, aides-soignants, auxiliaires de vie, ambulanciers, exerçant sur le terrain et dans les établissements spécialisés de la commune.*

*Je pense aussi à nos commerçants de proximité et leurs salariés, qui nous ont permis de faire nos courses sans rupture d'approvisionnement et se sont réinventés pour survivre. Je n'oublie pas les forces de secours et de sécurité, très sollicitées. Remercions enfin les agents du service public, qui ont assuré la continuité des services publics essentiels dès la 1<sup>ère</sup> heure, et ont imaginé des services sur mesure pendant le confinement...*

*Je tiens également à remercier tous les bénévoles qui nous ont spontanément proposé leur aide. Ils ont été d'une aide précieuse pour épauler nos équipes sur le terrain, aux côtés notamment des plus fragiles. Je n'oublie pas tous ceux qui ont agi dans nos villages, discrètement et simplement, pour aider les autres au quotidien.*

*Je veux enfin remercier l'immense majorité de nos habitants, qui ont respecté les règles du confinement, et ont contribué au bon bilan sanitaire sur la commune.*

*La pandémie n'est pas finie, ne relâchons surtout pas notre vigilance car nous allons devoir vivre avec le virus. C'est une question de responsabilisation collective et individuelle.*

---

#### SOMMAIRE

---



EN MOTS  
ET EN PHOTOS



AU CŒUR  
DE LA CRISE



DÉCONFINEMENT :  
MODE D'EMPLOI



PAGE  
RECETTE



TRIBUNE  
LIBRE



## Le déconfinement vient de commencer, comment l'envisagez-vous ?

*Nous entrons dans une nouvelle étape de la crise, dont nous mesurerons progressivement les impacts sur l'économie locale. Chez nous, la « saison » est vitale pour de très nombreuses entreprises, toutes activités et toutes tailles confondues. Or, aujourd'hui, il est impossible de dire avec précision à quoi ressemblera la saison 2020. Cette incertitude s'ajoute aux coûts liés au respect des gestes barrières et au temps passé sur les procédures administratives. C'est très difficile à vivre pour nos entreprises, qui comptent une majorité de petites et de très petites structures.*

*Nous sommes et nous serons à leurs côtés. Nous avons engagé des actions concrètes et immédiates pour aider nos professionnels. Nous travaillons avec la COBAN, chargée du développement économique, sur un plan de soutien aux entreprises. Lège-Cap Ferret dispose de milliers de ressources et de talents, j'ai confiance dans leur capacité à s'adapter. Plus que jamais, j'appelle chacune et chacun à « consommer Presqu'île ».*

## Une note d'espoir dans cette période si difficile ?

*C'est vrai, la situation sanitaire, économique et sociale est source de stress et beaucoup de questions restent encore sans réponse. Mais de ces premiers mois de crise, je retiendrai deux mots pour l'avenir : l'engagement et l'agilité.*

*Dans ce contexte inédit, nous avons su inventer des solutions au service de l'intérêt général, dans des délais express et avec des moyens dégradés. Nous avons accueilli les enfants de soignants dès le lundi 16 mars à 8h, répondu à des milliers d'appels 7 jours sur 7 pendant 2 mois, renforcé la solidarité dans les villages avec l'appui spontané de bénévoles, distribué des dizaines de milliers de masques à nos entreprises et nos habitants, assuré la reprise des écoles et des crèches, et tant d'autres choses...*

*Dans nos villages, la solidarité s'est organisée, spontanément et très rapidement. Les entreprises qui en ont eu l'opportunité ont inventé des services spéciaux covid. Lège-Cap Ferret dispose de milliers de ressources et de talents, j'ai confiance dans leur capacité à s'adapter.*

*À l'heure de boucler cette édition, nous avons enfin la possibilité d'installer la nouvelle équipe municipale, lors du conseil municipal prévu le 26 mai. La tâche de cette nouvelle équipe s'annonce immense et complexe. Nous aurons besoin de toutes les énergies pour limiter les impacts de la crise à Lège-Cap Ferret et au-delà, pour réinventer notre avenir commun.*

*En attendant, restez vigilants et prenez soin de vous !*

Philippe de Gonnevillle

<sup>1</sup>NB : Cette édition a été bouclée le 18 mai 2020



# EN MOTS ET EN PHOTOS



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### 1 tour aura suffi

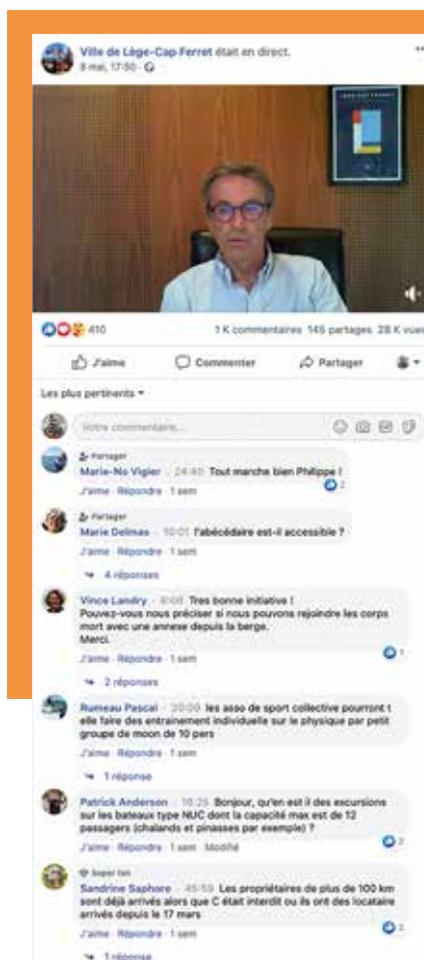
Le 15 mars 2020 se sont déroulées les élections municipales à Lège-Cap Ferret. Dans un contexte sanitaire particulier, des mesures exceptionnelles avaient été mises en place par les services de la Ville : balisage pour les distances de sécurité, port de masques, mise à disposition de gel hydro alcoolique, etc. Au total, 4441 habitants ont voté sur 8831 électeurs inscrits, dans les 10 bureaux de vote de la Presqu'île, soit un taux de participation de 47,9% : un très bon chiffre au regard de la moyenne nationale.

La liste « 100% Presqu'île » emmenée par Philippe de Gonnevillle l'a emporté avec 66,79% des suffrages exprimés. Merci à tous les agents municipaux volontaires pour assurer ce moment de démocratie primordial dans la vie de la commune. En raison de la pandémie, le nouveau conseil municipal n'a pas pu être investi. À l'heure où nous bouclons, il devrait l'être le mardi 26 mai, dans le respect des consignes gouvernementales.

## Les mots et la chose « coronavirus » et « Covid-19 »

Ces derniers mois, les mots « coronavirus » et « Covid-19 » occupent tout l'espace médiatique, public et les conversations privées. On les prononce mécaniquement, sans y réfléchir... mais que signifient-ils exactement ? Quelle est la différence entre « Covid-19 » et « Coronavirus » ?

L'expression Covid-19 a été choisie par l'Organisation Mondiale de la Santé (l'OMS). C'est un acronyme provenant de l'anglais « Corona virus disease 2019 » où les mots coronavirus et disease ont été contractés en Covid (« disease » signifie « maladie »). L'année 2019 est devenue 19. Pourquoi ne pas dire tout simplement « coronavirus » ? Parce qu'il n'y a pas un coronavirus, mais des coronavirus. Le coronavirus représente en effet une catégorie de virus dit « à couronne », car au microscope il en a la forme. Ces dernières années, trois maladies générées par un coronavirus ont fait parler d'elles : le SRAS ; le MERS et « la » Covid 19. Oui, « La » Covid, car comme le rappelle l'Académie Française, dans un acronyme l'article s'accorde avec le genre du mot principal (ici, le mot « maladie », traduction française de « disease »).



## Record d'audience pour le Facebook Live

Le 8 mai dernier, le Facebook Live (vidéo Facebook en direct) de Philippe de Gonnevillle organisé en mairie a battu tous les records d'audience de la page avec presque 51 000 personnes touchées, 13 800 interactions, 410 likes, 1 000 commentaires, 143 partages et 28 000 vues ! Pendant 47 minutes, le 1<sup>er</sup> édile a répondu aux questions des habitants et fans de la page sur les conditions du déconfinement à Lège-Cap Ferret. Au plus fort de cet entretien en direct, 1 000 personnes étaient connectées en même temps.

## DU CÔTÉ DES SERVICES TECHNIQUES

Pendant presque deux mois, une dizaine d'agents a surveillé les bâtiments municipaux par des rondes régulières aux abords des principaux sites et sur les plages. Ils ont assuré les chantiers de réseaux urgents (réparation de fuites d'eau, de réseau électrique...).

Le 11 mai, 1<sup>er</sup> jour du déconfinement, ils sont intervenus de très nombreuses fois sur l'ensemble de la commune dans le cadre des intempéries historiques qui ont impacté la commune comme l'ensemble du Bassin d'Arcachon, aux côtés du SIBA.

Ils ont assuré les interventions d'urgence (éclairage public, propreté) ou ont fait le relai avec les différents concessionnaires de réseaux (eau potable, électricité, téléphone, etc.)

▲ Au niveau des Jacquets, la pose de revêtement coloré sur les plateaux ralentisseurs a pu être terminée.

▲ En ce moment, les services techniques passent l'ensemble des revêtements de sols de la commune à l'hydro décapage (allées de Bélisaire au Cap Ferret, parvis de la Mairie à Lège, trottoirs, etc.).



Lundi 11 mai : 1<sup>er</sup> jour du déconfinement et crue centennale sur le Bassin d'Arcachon.

▲ L'aménagement d'une voie verte avec plateau ralentisseur avenue de la Presqu'île (au niveau du carrefour contact à Lège) est quasiment terminé. Dans cette zone fréquentée du village, elle accueille vélos et piétons en toute sécurité.

▲ Pendant la période de confinement, certains travaux ont pu être réalisés : ils enchaînent les tontes sur toute la commune, entretiennent les fossés les plus importants pour la gestion des eaux pluviales, mais interviennent également sur les bâtiments publics pour préparer les rentrées. La reprise du nettoyage des plages est progressive.

▲ Covid oblige, le délai de retour des offres du concours d'architectes pour la construction de la nouvelle école de musique municipale a été prolongé. La mairie souhaite en effet inscrire ce bâtiment dans un espace paysager exceptionnel : sur un grand terrain arboré, à l'arrière du chemin de la Carasse (et de la résidence les Tchanques), accessible depuis les écoles via un cheminement doux. À cet endroit, la municipalité compte développer un pôle culturel : l'école de musique sera comme l'ouverture d'une symphonie plus large.



## À NOTER

Même si le chantier de pose de la fibre par le syndicat Gironde Numérique a été ralenti ces derniers mois, il s'est poursuivi. Pour suivre le déploiement de la fibre optique sur la commune : [www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite](http://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite)

« Pour anticiper une éventuelle réouverture des plages, les services techniques ont travaillé dès le 25 avril avec l'ONF sur les aménagements et la signalétique. Objectif : être opérationnels 24h après l'obtention de la dérogation préfectorale pour assurer l'accueil et l'information du public dans les meilleures conditions. »





### ET AU MILIEU, UNE PASSERELLE...

Quelques jours avant le confinement, la Ville faisait poser une nouvelle passerelle au-dessus du canal de Lège. L'ancienne, vétuste, était devenue dangereuse et son accès était interdit depuis plus d'un an. Le nouvel ouvrage (une réalisation de l'entreprise Tertu) remarquablement intégré à son environnement, était attendu par les habitants, notamment les randonneurs et joggers.



### 1 L'ONF SUR LE TERRAIN

**« La nature a apprécié le répit du confinement »**

Malgré la crise sanitaire, l'Office National des Forêts a rempli sa mission habituelle sur la commune : les travaux sylvicoles (suivi des coupes, etc.) ont été effectués, les ouvriers ont repris leur activité dès le 14 avril. Ils ont poursuivi en priorité la sécurisation des espaces fréquentés touchés par les tempêtes hivernales (parkings de plages, pistes cyclables) et réaliser les mises en défens des espaces naturels (clôtures en pied de dunes, etc.).

« Nous nous préparons à réinstaller les accès aux plages dès que le Préfecture en donnera l'autorisation » détaille Philippe Fougeras. En attendant, le responsable ONF sur le territoire du Bassin d'Arcachon, note que les mesures de confinement ont eu un effet bénéfique sur la faune et la flore : « le printemps calme a été propice à la reproduction de nombreuses espèces qui, pour certaines, ont étendu leur zone de sortie. Ainsi, nous avons pu observer un Lézard Ocelé sur le parking du Truc vert !... Et la nidification des Gravelots à collier interrompu sur les plages. Au Grand Crohot, cette année, les avant-dunes, secteurs habituellement très fréquentés, sont végétalisés. Visiblement, la nature a apprécié ce répit de quelques semaines ! ».

### MAZETTE, LE JEU DE L'OIE !

Les visiteurs de la boutique « Mazette ! » de l'Office de Tourisme, au Cap Ferret, font leur choix entre objets déco, utiles et futiles comme la bougie senteur du chemin des dunes, la vareuse Cap Ferret baby ou le couteau à huîtres... autant de petits bouts de vacances qui prolongent l'esprit Presqu'île chez eux. Dernier concept estampillé Mazette : le jeu de l'oie tendance, à étaler sur la plage ou la table du salon chez grand mamie ! « Pendant les vacances, on aime passer du temps avec ses enfants ou ses petits-enfants. Le jeu de société est toujours en vogue dans les familles » note Pascale Lassus Portarrieu, directrice de l'Office de Tourisme. Avec son équipe et des artisans locaux, elle a conçu un beau plateau en carton épais, avec 63 cases dessinées et des textes clin d'œil aux incontournables du Bassin. Bientôt sur les étagères colorées de la boutique Mazette !





AU CŒUR DE LA CRISE  
SANITAIRE À

# Lège-Cap Ferret

**LA PRESQU'ÎLE CONFINÉE,  
MAIS LÈGE-CAP FERRET MOBILISÉE !**

16 mars ● ————— ● 18 mai



**M**ardi 17 mars, 1<sup>er</sup> jour du confinement. Il y a d'abord le choc des premiers jours. Le silence dans les cours d'écoles. Les rideaux des commerces baissés. La sidération, l'inquiétude, l'incertitude. Au lendemain du premier tour des élections municipales, la menace invisible du COVID-19 a figé la Presqu'île. Mais très rapidement, la ville déploie une mobilisation à tous les niveaux. L'enjeu ? Maintenir les services publics essentiels, faire respecter les règles de vie sous le confinement, organiser la solidarité.



### PRENDRE LE RELAIS POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS

Première mesure forte et inédite : la fermeture des écoles. Tout de suite, la Ville s'organise pour assurer l'accueil des enfants des personnels de santé, en 1<sup>ère</sup> ligne dans la crise. Lundi 16 mars 8h30, tout est prêt, l'équipe de la Maison de la Famille accueille les 1<sup>ers</sup> enfants, en coopération avec l'Éducation Nationale. Durant toute la durée du confinement, 15 enfants ont été accueillis par des encadrants volontaires, attentifs au bien-être et à la sécurité sanitaire de ces enfants en prise directe avec la crise.

### CONTINUITÉ ET PROXIMITÉ : LES SERVICES MUNICIPAUX EN MODE PANDÉMIE

Afin de limiter la propagation du virus, la Ville suspend dès le 16 mars toutes les activités associatives, sportives, culturelles, politiques et municipales (médiathèques, écoles municipales de musique et de danse, accueil périscolaire, ALSH...). Les infrastructures extérieures et l'accueil du public en mairie sont eux aussi fermés. Objectif : protéger la population et le personnel municipal et éviter de saturer les services de santé.

Mais pas question de couper le contact. Dès le 17 mars, les services essentiels à la population continuent de fonctionner, par astreinte et travail à distance. La mairie ouvre 3 services joignables 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h30 : la permanence d'accueil, la Maison de la Famille et le CCAS. L'équipe du CCAS contacte les personnes âgées ou handicapées, répertoriées comme isolées ou fragiles, afin d'anticiper d'éventuelles situations difficiles.

### UN CONFINEMENT À FAIRE RESPECTER

En lien permanent avec la Préfecture, la municipalité doit faire appliquer à la lettre les décisions concernant le confinement. Mais elle doit aussi gérer les quelques 3 000 habitants qui ont choisi de venir vivre le confinement sur la Presqu'île. Plus que jamais, il est indispensable d'éviter tout débordement. À compter du lundi 23 mars, les pistes cyclables de la commune sont fermées par arrêté municipal. Un couvre-feu est instauré de 22h à 5h du matin. La commune active son plan communal de sauvegarde. De son côté, la Préfecture prend un arrêté pour interdire l'accès aux plages littorales, plans d'eau intérieurs, chemins, sentiers et espaces dunaires, forêts et parcs situés à proximité. Les renforts de forces de sécurité arrivent. Police municipale et gendarmerie veillent.

Un peu plus tard, pour éviter les mouvements de population, l'Office de Tourisme enjoint à l'ensemble de ses professionnels de l'hébergement saisonnier de ne mettre leurs biens en location pendant les vacances de Pâques. Un arrêté préfectoral viendra confirmer cette démarche.

**COVID-19**  
LA VILLE DE LÈGE-CAP FERRET À VOTRE ÉCOUTE

**LIGNE BLEUE**  
DÉDIÉE AU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE LIÉ AU CONFINEMENT  
05 56 03 84 16  
Tous les jours de 16h à 19h, partagez vos angoisses à des bénévoles qualifiés, en toute confidentialité

**LIGNE DE COURSES**  
POUR LES PERSONNES FRAGILES OU ISOLÉES AYANT BESOIN D'AIDE POUR DES COURSES ALIMENTAIRES OU DE SANTÉ  
07 86 16 11 48  
Tous les jours de 8h30 à 17h30

Pour joindre les autres services de la mairie 7/7, de 8h30 à 17h30  
Accueil mairie : 05 56 04 84 00  
CCAS : 05 57 56 40 55  
Maison de la Famille : 05 56 03 80 51  
Plus d'infos sur [www.ville-lege-capferret.fr](http://www.ville-lege-capferret.fr)





Dérégation obtenue pour maintenir ouverts les marchés de Lège et du Cap Ferret.

## ET LA COBAN ?

La COBAN s'organise pour maintenir la collecte des ordures ménagères et celle des déchets ménagers recyclables. Dès la réouverture des filières de traitement, elle rouvre la déchèterie aux professionnels sous conditions d'accès, puis propose aux particuliers un service centré sur les déchets verts.



## AUX CÔTÉS DES PERSONNELS LES PLUS EXPOSÉS

Pendant le confinement, la Ville met son stock de masques à disposition des femmes et des hommes qui travaillent en 1<sup>ère</sup> ligne : le personnel municipal sur le terrain (garde d'enfants de soignants, police municipale, personnel d'astreinte), les professionnels de santé exerçant sur la commune, les auxiliaires de vie recensées par le CCAS et le Département, le Foyer Alice Girou ou encore l'EPHAD des Tchanques. Dès la fin mars, elle anticipe les commandes de masques en vue de la levée du confinement et d'une éventuelle distribution au grand public.

## UNE VILLE SOLIDAIRE AVEC L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Pour soutenir le commerce local, la Ville a décidé de suspendre le paiement des redevances portant sur les occupations du domaine public communal et étudie les mesures compensatoires applicables aux commerces qui ont déjà versé la redevance.

Le 24 mars, elle obtient une dérogation préfectorale pour maintenir les marchés de Lège et du Cap Ferret. Cette décision est essentielle pour l'approvisionnement de tous et le soutien du commerce local. Mais il y a des conditions : pas plus de 12 clients présents simultanément sur site, 1 personne par famille, contrôles à l'entrée et en sortie, respect de distances de sécurité avant d'entrer. Tout le monde joue le jeu.

Enfin, la commune crée un annuaire en ligne pour faire connaître les commerces qui proposent une offre spéciale confinement (livraison à domicile, ventes à emporter). Priorité aux courses de proximité !

Solidaire aussi avec les acteurs économiques locaux (entreprises, artisans de la construction...) qui ont dû restreindre leur activité et de nombreux chantiers, le 2 avril, la Ville décide d'abroger son arrêté municipal limitant les travaux entre le 14 juillet et le 15 août. Une mesure complétée par la réouverture anticipée du service urbanisme, avec des permanences tous les lundis et jeudis (instruction des demandes d'autorisation de droit des sols, etc.).

## À L'ÉCOUTE DES SOUFFRANCES PSYCHOLOGIQUES

Le confinement pèse et chez certains, la situation psychologique se dégrade. Le 30 mars, Lège-Cap Ferret instaure sa ligne bleue : une ligne téléphonique pour toutes les personnes qui éprouvent solitude, angoisse, tristesse, perte de repères, etc. Au bout du fil, une équipe de bénévoles qualifiés, formés à l'écoute.



# Les équipes du CCAS ont géré !

La vocation sociale naturelle l'a mené au front dès le premier jour de confinement. Permanence téléphonique 7j/7, aide aux courses, soutien moral, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), épaulé par le comité d'entraide et des bénévoles de la commune, a géré les urgences... et tellement plus.



## 3 QUESTIONS

À LAETITIA DEPEYRIS,  
DIRECTRICE DU CCAS

### Quelles mesures avez-vous prises pour accompagner les plus fragiles ?

Dès le 17 mars, nous avons ouvert une ligne téléphonique joignable 7j/7. Avec près de 70 appels par jour au début, nous avons eu beaucoup de demandes de personnes âgées inquiètes de ne plus pouvoir faire leurs courses. Nous avons donc créé un service spécifique pour livrer les courses à domicile. Nous avons aussi ouvert une ligne pour le soutien moral aux plus affectés par le confinement.

### Comment vous êtes-vous organisés ?

Toute l'équipe du CCAS est mobilisée depuis le 1<sup>er</sup> jour mais rien n'aurait été possible sans les nombreux bénévoles qui ont spontanément apporté leur aide, notamment pour faire les courses. Merci aux élus, aux professionnels de santé, à la Réserve communale, aux agents municipaux et à tous les citoyens qui ont permis le maintien à domicile, mais aussi le lien social avec les personnes fragiles !

### Qu'en est-il de l'aide alimentaire ?

L'épicerie solidaire a dû fermer ses portes en mars. Depuis, nous envoyons des bons alimentaires à tous les bénéficiaires. Financés par le Comité d'entraide, ils permettront à de nombreuses familles, mais aussi à des seniors (12% des bénéficiaires) de compléter leur budget alimentaire jusqu'à la réouverture de l'épicerie début juin.

### Le chiffre

20 000€ pour l'aide alimentaire de mars à mai 2020.

Porte locale de la Solidarité, le CCAS a été le premier interlocuteur pour les demandes d'aide mais aussi pour répondre aux questions et inquiétudes : « *D'abord, les personnes âgées dont le système d'entraide habituel s'est arrêté à cause du confinement, se sont senties désemparées* », indique Laetitia Depeyris. « *Au fil des jours, nous avons aussi eu en ligne des personnes fragilisées par la situation* ». En parallèle de l'aide aux courses, des professionnels de santé et des bénévoles ont donné du temps pour assurer une permanence d'écoute et appeler tous ceux qui avaient une baisse de moral.

### Sécurité physique et soutien psychologique à la Résidence Autonomie

Le CCAS est propriétaire de la Résidence Autonomie Les Sylves qui compte 55 logements, 49 studios et 6 T2 pour des couples. Chacun vit chez soi mais, en temps normal, tous ont accès aux animations et au restaurant de la Résidence. Quand celui-ci a dû fermer, le chef est resté derrière ses fourneaux pour cuisiner et livrer les résidents à domicile, même le week-end. Ce service très apprécié perdurera jusqu'à la réouverture du restaurant. D'ici là, un agent municipal continue à prendre des nouvelles tous les jours. À noter, le joli geste d'une jeune couturière de Lège qui a offert un masque à chacun des résidents !



## TÉMOIGNAGE

**Jean Sébastien Lopez,**  
citoyen solidaire

Éducateur sportif indépendant, habitant du bourg de Lège, Jean-Sébastien Lopez a dû cesser son activité à la mi-mars : « J'ai toujours évolué dans le milieu associatif », dit-il, « et quand j'ai entendu que des personnes âgées avaient besoin d'aide, je me suis naturellement porté volontaire. Le CCAS m'appelle donc quand une personne de mon quartier a besoin de quelque chose, je passe chez elle prendre sa liste et revient livrer les courses. Souvent, c'est quelqu'un que je connais de vue mais à qui je ne parlais pas. Cette expérience m'a permis de créer des liens, de me sentir utile mais aussi de prendre conscience que, sur la Presqu'île, certains sont très seuls... Je suis partant pour faire perdurer l'expérience pour des courses et un peu de chaleur humaine. »



La Résidence Autonomie des Sylves, gérée par la commune.



## La Réserve communale en renfort

Les volontaires engagés dans la Réserve communale de sauvegarde, des bénévoles prêts à seconder les forces de secours pour aider la population, ont été sollicités par le CCAS avec pour mission de téléphoner aux habitants de plus de 75 ans, de prendre de leurs nouvelles et de les informer des dispositifs mis en place par la mairie. Ils sont aussi venus en renfort pour assurer la distribution des masques. Un grand merci !

# LA POLICE MUNICIPALE SUR LE FRONT



## 3 questions à Brice Jimenez, responsable de la Police Municipale

**La crise du coronavirus a-t-elle bouleversé vos missions ?**

« Nous avons dû prendre des mesures inédites. Mais avant de les faire respecter, il fallait les décrypter : les consignes n'étaient pas systématiquement limpides, notamment sur les durées de sorties indiquées sur les attestations. Ensuite, il a fallu assurer le suivi de l'interdiction préfectorale aux plages, à la forêt et aux pistes (90 points en tout, avec affichages officiels et ruban de signalisation) et bien sûr, aux jetées. Sur le terrain, 2 patrouilles de deux policiers ont tourné de 8h à 20h tous les jours. Le plan communal de sauvegarde a été activé et nous a permis, par exemple, de solliciter la Réserve communale. Honnêtement, je n'aurais jamais cru qu'un jour nous serions obligés de faire respecter un couvre-feu ! À partir du 23 mars, nous avons tourné à 3 patrouilles par jour : en lien avec la gendarmerie, nous avons contrôlé les flux routiers sur le CD 106 et les attestations dans les villages, les lotissements, en forêt. »

**Le confinement a-t-il été respecté ?**

« Entre le 23 mars et le 10 mai, la police municipale a effectué 10 000 contrôles et dressé 75 procès verbaux. Les règles ont donc été largement respectées. Mais nous avons eu de très nombreux appels de personnes inquiètes ou en colère parce qu'elles voyaient des gens dans la rue ou qu'elles avaient aperçu des voitures immatriculées hors Gironde. On nous a dit que des familles entières débarquaient la nuit ! Le stress du confinement et l'effet des réseaux sociaux ont véhiculé une image déformée de la réalité : oui, des citoyens sont arrivés sur la Presqu'île au début du confinement, oui les motifs indiqués sur les attestations ont permis à beaucoup de gens de se déplacer pour faire leurs courses ou aller travailler, oui il y a eu des abus ciblés, mais non, il n'y a pas eu d'arrivées nocturnes massives. Si ça avait été le cas, nous l'aurions constaté via les caméras de surveillance. Alors oui globalement, les habitants ont respecté le confinement. »

**« Je n'aurais jamais cru devoir faire respecter un couvre-feu »**

**En période de déconfinement, quelles sont vos priorités ?**

« Nous reprenons les affaires courantes : la sécurisation des écoles, la police de l'urbanisme, la surveillance des équipements publics, l'apaisement des différends entre voisins, etc. Nous sommes également présents sur les plages. Nous attendons encore des directives sur l'ouverture des restaurants et des cafés et nous ne savons pas encore à quelles conditions nous pourrions organiser certaines manifestations cet été. Nous restons vigilants et très mobilisés, car cette crise va durer. »



MERCI



à

TOUS



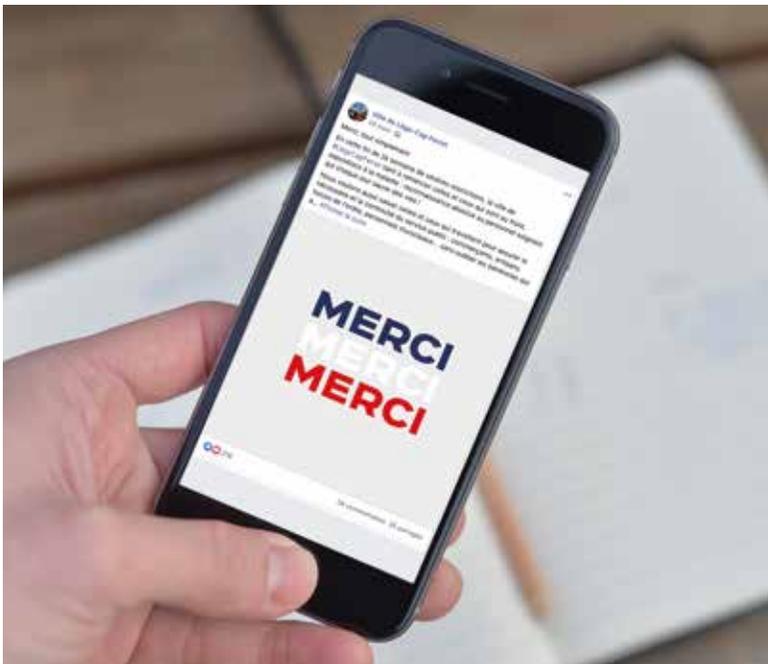
Lège-Cap Ferret est fière  
de ses habitants et vous remercie

# #COVID-19

## #LÉGECAPFERRET

## #COMMUNICATION

Dans cette situation de crise, la commune est elle aussi confrontée à la soudaineté des événements et à l'urgence des informations. Il faut communiquer vite et simplement, auprès de tous les administrés. Pour faire le point régulièrement avec les habitants, sans disperser l'information, la Ville a choisi de s'exprimer sur les canaux qu'elle maîtrise et de les faire monter en puissance.



### Facebook en tête de pont

En période de confinement, les réseaux sociaux jouent un rôle important : ils permettent de transmettre des informations rapidement et à un maximum d'internautes... sans contact physique. Réactive, la mairie a diffusé tous ses communiqués de presse sous forme de post (messages) Facebook : le 4 mars déjà, un message informait la population sur les gestes barrières. Clairement identifiée comme la tête de pont de la communication municipale pendant le confinement, la page a « gagné » environ **1 500 abonnés** en un mois passant de **11 200** à près de **12 600 fans**. Chaque semaine, les publications ont été vues au moins une fois par environ **18 500 personnes**.

Pour plus de clarté, les Community Managers de la Ville ont divisé l'information en deux parties : les messages « infos Covid » rappelaient les règles essentielles de protection et de confinement (gestes barrières, déplacements autorisés ou pas, fermeture des plages, etc.) et les messages « En Confinement Cultur&Vous ! » donnaient des astuces, diffusaient liens, films, tutos, pour passer le confinement sur un mode plus... détendu.



## Newsletter et Site optimisé

Régulièrement, les 5 000 abonnés à la newsletter ont reçu dans leur messagerie un point complet sur l'information municipale (infos Covid, services maintenus ou pas, aides du CCAS, Culture, Agenda, etc.).

Parallèlement, la page d'accueil du site internet [www.ville-lege-capferret.fr](http://www.ville-lege-capferret.fr) est remaniée pour que les visiteurs trouvent aussitôt les informations sanitaires : distribution de masques, annuaire des commerces ouverts, jeu concours Confin' moi une œuvre d'art...

The screenshot shows the website's header with the logo and navigation menu. The main content area is titled 'COVID-19' and contains several sections:

- COVID-19**: La Ville de Lège-Cap Ferret distribue gratuitement des masques aux habitants et aux professionnels.
- Afin d'accompagner la levée progressive du confinement, la Municipalité de Lège-Cap Ferret s'est engagée dès le début du mois d'avril à offrir des masques aux habitants et aux professionnels de la commune.**
- La distribution de ces masques au public sera organisée à partir du lundi 11 mai, selon 2 dispositifs complémentaires.**
  - POUR LES PERSONNES VULNERABLES : LIVRAISON A DOMICILE**: Les personnes vulnérables font l'objet d'un suivi de proximité depuis le début de la crise sanitaire, via des contacts téléphoniques réguliers permettant d'identifier leurs besoins et de leur apporter une aide ciblée...
  - POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS : DISTRIBUTION PAR SECTEURS**: La distribution des masques sera organisée à compter du 11 mai sur 4 sites de la commune, de 9h à 18h. Ces sites permettent un accès et une circulation aisés et sécurisés ainsi que le respect des consignes sanitaires...
  - POUR LES PROFESSIONNELS DE LA PRESQU'ÎLE : DISTRIBUTION DE MASQUES CHIRURGICAUX**: Afin de soutenir l'activité économique locale, la municipalité offre deux masques de protection par jour et par employés aux entreprises de la commune, accompagnés d'un mode d'emploi des masques et d'une affiche les gestes barrières...

At the bottom, there is a section for 'Information Coronavirus' with a 'Covid - 19' button and a graphic of a surgical mask with the text 'POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES RESTEZ CONFINÉ'.

## Parce que tout le monde n'utilise pas internet...

Le confinement présentait un risque d'aggravation de la fracture numérique, entre les accros de Facebook et les éloignés du web. La mairie est donc restée à l'écoute sur tous les fronts. La permanence téléphonique a traité en moyenne plus de 100 appels par jour, dimanches et jours fériés compris, les équipes du CCAS épaulées par les bénévoles, notamment ceux de la Réserve communale, ont contacté au téléphone très régulièrement l'ensemble des personnes identifiées comme vulnérables, des affiches ont été posées chez les commerces de proximité.

## Groupe d'entraide

Face aux nombreux messages de solidarité et aux propositions de bénévolat, la Ville a créé un groupe Facebook dédié à l'entraide. Ainsi, sur « Lège-Cap Ferret confinée - Entraidons-nous », 660 membres (au 8 mai 2020) ont pu s'échanger leurs bons plans (nourriture, commerçants ouverts, livraisons de paniers bio, de poissons, etc.), et proposer leur aide (pour coudre des masques, promener les animaux domestiques, etc.).

Après tout, Facebook est un réseau... social.

The top left screenshot shows a Facebook post from 'Ville de Lège-Cap Ferret' dated 18 mars. The text asks 'Vous vous demandez si vous avez le droit de sortir?' and lists 'Règle 1 : restez chez vous. Le confinement est une obligation. Y contrevenir est donc une infraction passible d'amende...' Below the text is a large graphic that says 'RESTEZ CHEZ VOUS' in bold white letters on a black and yellow background.

The top right screenshot shows the Facebook group page 'LÈGE CAP FERRET Confinée... Entraidons-nous!'. The page has a blue header with the group name and a description: 'La presqu'île que 10 villages'. It shows a list of members and a post from 'Ville de Lège-Cap Ferret'.

## Repères

SELON LA REVUE EN LIGNE " SIÈCLE DIGITAL ", PENDANT LE CONFINEMENT, LES PLATEFORMES COMMUNAUTAIRES (TYPE WHATSAPP) ONT FAIT UN BOND DE 61%. LE TRAFIC INTERNET MONDIAL A AUGMENTÉ DE 70% FIN MARS, DANS LES RÉGIONS DU MONDE OÙ LES POLITIQUES DE CONFINEMENT ÉTAIENT À LEUR APOGÉE.

**[ZOOM SUR  
« CULTUR & VOUS »]**

**Aude Radou,**  
responsable du service culturel.

« Nos manifestations de printemps et d'été annulées, nous avons dû nous repenser\*, revoir toutes nos actions sur un nouveau mode : celui du confinement. Et mettre en avant nos valeurs de convivialité, de partage, de découverte. Le numérique nous a permis de rebondir : nous avons communiqué sur le site de la ville, de la médiathèque et surtout sur la page Facebook. Chaque service a été réactif et volontaire pour mettre la main à la pâte ! Il y a vraiment eu une belle mobilisation ! Les bibliothécaires ont partagé des ressources liées aux livres, mis en ligne des contes jeunesse, des liens vers des BD, des Ebook gratuits, etc. Ces pépites étaient et sont encore postées sur la page Facebook, sous l'estampille « En confinement, Cultur&Vous ! ». Ce sont autant de rendez-vous réguliers avec la population à travers des repères simples : Thierry, l'animateur de la maison de la famille concocte des recettes en vidéo. Le vendredi, nous proposons un film pour une séance « ciné canapé » tandis que le samedi est plutôt le jour des visites de musées virtuelles... Caroline Batt, professeur de piano à l'école de musique a



**« Nous avons dû nous repenser »**

regalé les fans de dossiers à la fois ludiques et exigeants, le service des archives a planché sur des cocottes patrimoniales (pliages pour découvrir les trésors de la commune)... Même les animatrices de crèches ont réalisé leurs tutos d'activités manuelles (bulles, graines) pour les tous petits ! La culture avait aussi son pendant physique avec les tutos sports : yoga, abdos et gainage à faire dans son salon... notre Presque Semi-Marathon invitait les coureurs confinés (et confirmés !) à courir l'épreuve annulée « pour de faux » et aussi « pour de rire », chronos en main ou pas, mais dans le jardin ! Résultat : quelques perfs, des déguisements et un album original sur la page Facebook ! »



**L'art du confinement**

Lancé le 23 avril, le grand concours artistique « Confin'moi une œuvre d'art » est encore ouvert aux participants. Ils doivent raconter leur confinement sur la Presqu'île depuis leur jardin, leur fenêtre ou leur balcon, en choisissant l'une de ces techniques : graphisme, photo, vidéo, sculpture, écrit. Le peintre Pierre Malrieu nous fait l'honneur de parrainer cette opération.

Ouvert exclusivement aux habitants de la commune, le concours sera clôturé le 30 juin 2020. Les jurys récompenseront les meilleurs travaux, selon les catégories. Et pour jouer la carte de la solidarité jusqu'au bout, les gagnants recevront des bons d'achats valables au sein des commerces et prestataires de services de la commune. Les œuvres seront, elles, exposées à la médiathèque de Petit Piquey, à une date qui reste à déterminer.

Ville de Lège-Cap Ferret  
23 avril, 09:01 · 🌐

[En confinement Cultur&vous !]  
GRAND CONCOURS : "Confin'moi une oeuvre d'art" 🎨 📷 🎥 🗿 📝 🖋️  
Artistes amateurs, artiste en herbe, enfant ou adulte, vous êtes à l'aise avec les couleurs, les mots, les images, la matière ? La ville de #LègeCapFerret vous propose de participer au concours "confin'moi une oeuvre d'art". ... Afficher la suite



\*Le service culturel, en partenariat avec le service des archives, le service animation, la Maison de la Famille, les médiathèques, les écoles municipales de danse et de musique.

# DÉCONFINEMENT : Mode d'emploi

## PETIT À PETIT, LA PRESQU'ÎLE DÉCONFINE...

Depuis le 11 mai, le Pays est entré dans la première étape du déconfinement. Cette levée des mesures liées à l'épidémie de Covid-19 est progressive et adaptée à chaque territoire. Orchestrée par les communes, en lien avec les autres collectivités, les autorités sanitaires et la Préfecture, elle doit permettre un retour des activités de chacun en s'adaptant aux évolutions de l'épidémie. *Presqu'île* fait le point sur les principales dispositions en vigueur pour Lège-Cap Ferret jusqu'au 1<sup>er</sup> juin (date jusqu'à laquelle les communes ont été informées des mesures à prendre).



Les agents de la Ville mobilisés pour mettre sous pli les masques



### À CHACUN SON MASQUE

Si le port du masque n'est obligatoire que dans quelques cas (transports collectifs, pour certains personnels, dans les entreprises où les mesures de distanciation sont impossibles, dans les commerces le stipulant...), il reste préconisé pour de nombreuses situations de notre vie quotidienne et ne dispense pas de l'application des gestes barrières. Mobilisée depuis le premier jour du confinement, la municipalité s'est approvisionnée au plus vite, avec l'appui de la COBAN, pour doter de masques les habitants et les acteurs économiques locaux, contribuant à la sécurité de chacun.



### Quelle protection pour quel masque ?

- **Les masques FFP2** : réservés au personnel soignant, ils permettent de laisser à l'extérieur de leur surface les éventuelles bactéries et virus inhalés par les personnes le portant.
- **Les masques chirurgicaux** : ils filtrent l'air de l'intérieur vers l'extérieur et permettent de protéger l'environnement des porteurs. Ils ne sont pas réutilisables (sauf mentions contraires) et doivent être changés plusieurs fois par jour.
- **Les masques alternatifs en tissu** : ils empêchent la projection de postillons contaminants lors de la toux ou de l'éternuement et évitent de porter ses mains au visage. Ils doivent être lavés à 60° pendant 30 minutes au moins. Il existe de nombreux tutoriels et patrons en ligne, sur le site [www.afnor.org](http://www.afnor.org) par exemple.

### POUR LES PROFESSIONNELS

Consciente des difficultés rencontrées par les entreprises pour gérer la levée du confinement, la Ville a décidé de leur donner des masques. Interrogées sur leurs besoins, les entreprises de la commune ont reçu un kit de protection incluant 2 masques par jour et par salariés ainsi que 2 affiches sur les gestes barrières, pour leur permettre d'assurer une reprise dans les meilleures conditions. Une nouvelle distribution a été lancée pour palier à la rapide utilisation des stocks. Les agents sur le terrain ont eux aussi été équipés au fur et à mesure de la reprise des services municipaux.

### POUR LES HABITANTS

La Mairie et la COBAN ont acheté des masques alternatifs, en tissu, fabriqués par des industriels français. Les habitants vulnérables, identifiés par le CCAS, ont bénéficié d'un portage à domicile d'un kit de protection (un masque chirurgical et un masque lavable en tissu). À partir du 12 mai, ils ont été distribués gracieusement aux administrés : un par adulte et un par mineur âgé de plus de 11 ans. Homologués (la filtration est garantie), ces masques sont accompagnés d'une notice d'utilisation précisant comment les porter et les entretenir (pour les masques tissu). Depuis fin avril, plusieurs commerces (pharmacies, grandes surfaces, buralistes) vendent aussi des masques alternatifs.

## UNE REPRISE SUR-MESURE DANS LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES

La semaine du 11 mai, comme dans tout l'Hexagone, une partie des enfants de la Presqu'île a repris le chemin de l'école. Pour que ce retour se déroule dans les conditions les plus rassurantes, il a minutieusement été préparé par la Maison de la Famille, avec l'appui des services techniques, et main dans la main avec le corps enseignant.

### Une organisation sur mesure pour chaque école, des priorités communes

En concertation avec chaque directeur, la mairie a adapté l'organisation au protocole de l'Éducation Nationale et aux configurations des locaux de chacune des 4 écoles de la ville, avec la même ambition de réactivité et de prudence. Toujours encadrés par les mêmes adultes, les groupes d'élèves ne dépassent jamais 12 enfants en élémentaire, 10 en maternelle. Ils demeurent identiques pour les activités périscolaires et parascolaires pour « limiter les brassages » précise le service Jeunesse de la ville. La classe se déroule deux jours par semaine, (sauf pour une classe de l'école du Phare au Cap Ferret), en alternance (lundi/jeudi ou mardi/vendredi). Pour chaque école, l'accueil des enfants s'effectue en extérieur et la circulation dans les locaux comme en récréation est aménagée de sorte à limiter les croisements. En classe, la disposition a été revue pour permettre à chaque enfant d'avoir son espace de travail tout en préservant les enseignants.

Quant au nettoyage quotidien des locaux, il est bien sûr intensifié et a fait l'objet d'une formation spécifique des équipes, comme l'indique le service jeunesse : « Notre personnel de nettoyage a été formé pour maîtriser les gestes barrières et les règles d'hygiène renforcées. Les sanitaires sont désinfectés 5 fois par jour dans lieux accueillant des enfants, les espaces de restauration le sont entre chaque service, le nettoyage des classes est intensifié. La sécurité sanitaire est notre priorité. »

### En dehors du temps scolaire

L'accueil périscolaire du matin et du soir a repris pour les enfants en classe, de même que celui du mercredi, le transport (maintien des 3 circuits matin et soir) et la restauration scolaires (nombre de services multiplié pour groupes restreints, port du masque pour les adultes). Les jours où ils n'ont pas classe, les enfants peuvent suivre l'enseignement à domicile, comme lors du confinement, ou participer à un nouvel accueil organisé par la commune. Ce temps « parascolaire », gratuit, est encadré par des personnels compétents : une vingtaine d'animateurs polyvalents, sportifs ainsi que des encadrants mis à disposition bénévolement par les associations de la commune. Les enfants, dans leurs groupes, sont accueillis dans des locaux distincts des écoles, soumis aux mêmes règles (distanciation, port du masque, désinfection, etc.) et bénéficient d'un repas froid fourni par la mairie. « Nos animateurs font preuve d'une grande créativité pour proposer aux enfants des activités sportives, de plein-air ou des jeux qu'ils adaptent pour respecter le protocole sanitaire en restant ludiques », souligne Frédéric Shufft, responsable de la Maison de la Famille.



### Repère

LA SEMAINE DU 11 MAI, 56 % DES ÉLÈVES EN MOYENNE AVAIENT REPRIS LE CHEMIN DE LEUR ÉCOLE À LÈGE-CAP FERRET.

### TÉMOIGNAGE



« Une collaboration indispensable pour rouvrir l'école »

**Monsieur Girard,**  
directeur de l'école  
élémentaire de Lège

« À l'annonce de la reprise progressive des écoles, nous avons tout de suite travaillé avec la Mairie pour reconfigurer les locaux, adapter le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale, préparer les personnels et communiquer les informations aux familles au fur-et-à-mesure de leur stabilisation. Cette collaboration fluide était indispensable pour ouvrir l'école aux enfants sereinement. À leur arrivée, ils ont pu échanger sur les gestes barrières, leur ressenti et leurs éventuelles inquiétudes avec les enseignants. En moyenne, il y a 7 enfants par classe, ce qui nous permet d'être encore plus à leur écoute. Ils ont retrouvé un environnement familier, mais avec de nouvelles règles à respecter. »

## SERVICES DE PROXIMITÉ : LA MAIRIE S'ADAPTE

Les services municipaux fermés durant le confinement fonctionnent de nouveau. Pour garantir la sécurité de chacun sans empiéter sur la qualité du service public, des ajustements ont été mis en place jusqu'à nouvel ordre.

### + À NOTER

Jusqu'à nouvel ordre,  
la Mairie sera fermée de 12h30 à 14h.  
Contact accueil : 05 56 03 84 00



► L'accueil du public a repris en Mairie. Dans les services, les agents d'accueil sont équipés de masques et gants, des vitres de protection et marques de distance au sol installées et du gel hydroalcoolique mis à disposition. Pour autant, il n'est pas possible de recevoir plus d'une personne (deux à l'accueil) simultanément. Prendre rendez-vous au préalable (mail ou téléphone) est donc conseillé. Pour éviter déplacements et attente, les démarches dématérialisées sont aussi facilitées.

### À NOTER

Depuis le 14 mai, le comité d'entraide est ouvert tous les jeudis et le premier samedi de chaque mois comme d'habitude... mais uniquement pour réceptionner les articles (vêtements, meubles, vaisselle, livres, et objets divers). Jusqu'à la fin du mois de mai, aucune vente n'aura donc lieu. Le fonctionnement habituel reprendra à partir du jeudi 4 juin 2020.



### Les tout-petits aussi...

Comme pour les écoles, les crèches de Lège-Cap Ferret ont repris l'accueil des 0-3 ans avec des groupes n'excédant pas 10 bouts de chou. Nettoyages intensifiés, port du masque pour les adultes et mise en œuvre des règles sanitaires sont scrupuleusement appliqués pour assurer les meilleures conditions d'accueil.

- À l'état-civil, conformément aux directives nationales, la célébration des mariages n'est pour l'instant pas envisageable avant début juin au mieux (pour les bans qui étaient en cours au moment du confinement en mars). Ces célébrations resteront conditionnées aux annonces gouvernementales et aux règles de regroupement alors en vigueur. Les obsèques peuvent se dérouler, dans la limite de 20 personnes, en respectant les gestes barrières.
  - Les services techniques ont repris leur activité sur le terrain depuis le 20 avril, en s'adaptant au cadre sanitaire réglementaire.
  - À la médiathèque (à Lège et Petit Piquey), les emprunts sont de nouveau possibles grâce à un service de « drive » : depuis l'application numérique « Bibenpoche » ou par téléphone, les abonnés réservent leurs romans ou dvd préférés. Ils viennent ensuite les récupérer à l'accueil de la médiathèque. Contact : 05 56 60 81 78
  - À l'école de musique, les enseignements en visioconférences sont maintenus jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Du côté de l'école de danse, une réflexion est en cours pour imaginer la reprise d'un enseignement dans des conditions compatibles avec le cadre réglementaire et sanitaire autorisé.
- À l'EHPA « Les Sylves », comme en période de confinement, les temps collectifs sont suspendus. Les repas sont pris « à domicile » grâce à la livraison de plateaux-repas.

### Merci !

Sur une idée d'internautes, la mairie a proposé aux habitants de faire un don au comité d'entraide lors de la distribution des masques. 917 euros ont été collectés. Un bel élan de générosité !

## PLAGES, LOISIRS... LE POINT SUR CE QUI A CHANGÉ AU 11 MAI

➤ Le couvre-feu instauré durant le confinement est levé depuis le lundi 11 mai, comme la contrainte de déplacement dans un rayon d'un kilomètre. La circulation sur les pistes cyclables de la commune est de nouveau autorisée. À vélos, à pieds ou en courant, les règles de distanciation doivent y être observées, comme partout ailleurs !

➤ Les pratiquants de sports collectifs ou de contact devront encore patienter pour retrouver les terrains conformément aux mesures nationales. Les aires de jeux, city stades et skateparks restent également fermés. Mais, bonne nouvelle, les activités nautiques et de glisse (surf, kitesurf, bodyboard, stand up paddle, canoë) sont désormais praticables sur la Presqu'île !

➤ Décision très attendue, la préfecture a donné son feu vert à l'ouverture dérogatoire de l'ensemble des plages de la commune, en fixant des horaires d'ouverture de 6h à 19h. Cette autorisation autorise l'accès aux plages océanes et du Bassin en « mode dynamique », au moins jusqu'au 13 juin : on peut donc y pratiquer une activité sportive individuelle (marche, footing, activité nautique ou de glisse, surf-casting). Pour autant, on ne peut déposer sa serviette ou ses affaires sur la plage, promener son chien, partager un pique-nique, s'assoir ou faire la sieste sur le sable, se regrouper à plus de 10 personnes... Quant à la baignade, elle reste dangereuse à une période où les plages ne sont pas surveillées. L'accès aux plages océanes se fait par flux séparés, ascendant et descendant. En vous y déplaçant, attention aux gravelots à colliers interrompus : ces oiseaux menacés se sont réapproprié la plage en notre absence. Suivez les consignes pour ne pas écraser leurs poussins. Sur la plage, il y aura de l'espace pour tout le monde !



6h00-19h00

## TÉMOIGNAGE



« La municipalité a répondu présent, ça a beaucoup compté ».

**Emilie Michel,**  
personnel soignant et maman de  
Timéo (CE1) et Loukas (crèche)

« J'ai travaillé durant les semaines de confinement. Grâce à l'organisation mise en place dès le départ par la mairie, mes enfants étaient gardés : nous avons ainsi pu traverser cette période délicate sereinement. Ce soutien a beaucoup compté. Avec la reprise de l'école, Timéo a enfin retrouvé sa maîtresse et ses copains. Il alterne entre la classe, le centre de loisirs à Claouey le mercredi et le nouveau service parascolaire. C'est une nouvelle organisation pour une nouvelle phase. On s'adapte ! »

## À NE PAS OUBLIER

Pour des raisons de sécurité (risques d'effondrement brutaux), la plage située entre la Pointe du Cap Ferret et le nord des blockhaus reste strictement interdite (par arrêté préfectoral), de même que le cheminement sur les ouvrages le long des 44 hectares (par arrêté municipal).

+ D'INFOS

[www.ville-lege-capferret.fr](http://www.ville-lege-capferret.fr)



Dans chaque numéro, une habitante ou un habitant invite Presqu'île dans sa cuisine et livre sa meilleure recette, concoctée avec des produits du pays.

# ROULÉS DE SOLES AU FUMET ET À LA CRÈME, PAR BÉATRICE DESCHAMPS

La sole est la reine du Bassin. Dans l'Antiquité, les Romains déjà en sont friands. Plus tard, Louis XIV en fait un met d'exception, puis les grands chefs du XIX<sup>ème</sup> siècle créent de multiples recettes qui rendent hommage à la délicatesse de ce poisson plat. Sur la Presqu'île, on la trouve en primeur dès le début du printemps. Dans sa cuisine de Petit Piquey, Béatrice Deschamps Lagadec donne sa variation en sole majeure : avec du lard, un fumet et quelques cuillerées de crème !



## LE TOUR DE MAIN DU CHEF

« À l'étape 7, pour savoir si la sauce a la bonne consistance, j'y plonge une cuillère en bois : si la sauce nappe la cuillère, c'est bon ! »

## Un mot sur Béatrice...

Béatrice Deschamps Lagadec est originaire de Corrèze et de Bretagne où elle aime se rendre le plus souvent possible. Élevée au milieu du vignoble libournais, elle est restée proche des valeurs terriennes et des nourritures terrestres.

## Questions de goût

### Sa boisson ?

Un vin rouge de Montagne Saint Émilion

### La saveur de son enfance ?

La flognarde : une sorte de clafoutis corrézien aux pommes

### Son dessert ?

Les gâteaux au chocolat confectionnés par mes filles

### Pour l'apéro ?

Lillet et rillettes de poisson !

### Son dernier coup de cœur gastronomique ?

Poisson cru mariné à la tahitienne

### Son péché mignon ?

La truffe dans tous ses états

### Un produit qu'elle aime travailler ?

Les bars que pêche mon mari.

**INGRÉDIENTS**

(pour 4 pers.)

4 soles  
 4 tranches fines de lard fumé (ventrèche)  
 150 g de beurre (pour beurrer la sauteuse et monter la sauce)  
 40 cl de crème liquide  
 30 g de persil haché  
 1 échalote  
 200 g de champignons blancs  
 sel  
 poivre

**Pour le fumet**

100 g d'oignons  
 100 g de carottes  
 1 bouquet garni (persil, thym, laurier).

**PRÉPARATION**

**1.** Ébarber le poisson des 2 côtés sur toute sa longueur. Conserver la tête et les arêtes (les parures). Laisser tremper les arêtes dans l'eau froide avant de les nettoyer.

**2.** Lever les filets. Sur chaque filet, déposer une tranche de lard, puis rouler. Maintenir chaque rouleau avec une pique en bois et réserver au frais.

**3.** Préparation du fumet : tailler les carottes et les oignons en gros cubes. Broyer les arêtes et y ajouter les parures de poisson. Faire cuire le tout dans une casserole pendant 20 à 30 minutes avant de passer au chinois. Enfin, laisser refroidir.

**4.** Pendant la cuisson, ciseler les échalotes, hacher le persil et émincer les champignons. Faire revenir dans une sauteuse avec du beurre.

**5.** Y ajouter les filets de soles. Mouiller à mi-hauteur avec le fumet de poisson froid. Couvrir et laisser cuire à feu doux 10-15 min.

**6.** Retirer et réserver les filets au chaud avec un peu de fumet pour éviter que la chair ne se dessèche.

**7.** Réduire le fumet de moitié. Ajouter la crème et laisser réduire.

**8.** Hors du feu, ajouter des petits morceaux de beurre froid et faire fondre en faisant des mouvements circulaires. Rectifier l'assaisonnement avant de passer au chinois. Récupérer les champignons.

**9.** Dresser les roulés dans les assiettes avec les champignons, puis napper de sauce.

En accompagnement, Béatrice vous suggère un Château Carbonnieux blanc

**TRIBUNE LIBRE****LISTE « ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE LÈGE CAP FERRET »****LA SOLIDARITÉ ET LE CIVISME PLUS FORTS QUE LE VIRUS !**

Notre commune, comme les 35 000 municipalités françaises, affronte depuis plusieurs mois une crise sanitaire sans précédent. Heureusement, notre région a été l'une des moins touchée de France.

Cependant malgré ce contexte favorable, le quotidien de tous a été fortement perturbé tant sur le plan professionnel que personnel. La grande majorité de nos résidents a respecté les consignes du gouvernement et de la municipalité. À l'heure du déconfinement, il faut souhaiter que ce respect perdure afin que nous puissions rester un territoire le mieux protégé possible.

Ces mois d'efforts ne doivent pas être balayés en quelques jours à cause de l'incivisme et aussi par une vague touristique débridée.

Il faut tout faire pour que les énergies et les actions déployées par des femmes et des hommes exemplaires restent le symbole d'une Presqu'île solidaire et responsable.

Mais attention cette pandémie n'a pas disparu. Il faut être encore plus impliqué et plus mobilisé pour appliquer scrupuleusement les consignes nationales et locales. Chacun doit faire preuve de responsabilité.

Les choix de l'équipe municipale seront déterminants pour passer efficacement la très délicate période estivale.

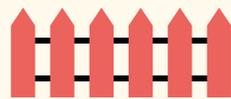
Pour les membres de notre groupe, que nous soyons demain impliqués ou non en tant qu'élus, nous nous tenons à la disposition de la municipalité pour aider si elle le juge nécessaire.

Une nouvelle vague de la pandémie serait une catastrophe !

**LISTE NOË, CLAIRE SOMBRUN****NOUVEAU MANDAT, NOUVEAU DÉPART,**

Chères concitoyennes, chers concitoyens, cet article n'aurait pas dû voir le jour en temps normal. Malheureusement nous traversons une crise sanitaire sans aucun précédent, en effet une grave pandémie couvre la France de son ombre funeste. De ce fait le gouvernement a préféré ajourner l'installation du nouveau conseil municipal, issu du vote républicain au premier tour des élections municipales qui s'est déroulé il y a quelques semaines dans une ambiance très spéciale, avec une forte abstention mais dont le résultat est sans équivoque. Durant les six ans de mandat en tant qu'élue au conseil municipal j'ai travaillé sans être dans une opposition systématique et stérile mais en apportant un avis et des propositions constructives dans l'intérêt de Lège-cap Ferret et de ses habitants. J'ai dans l'espoir que la future opposition ne tombera pas dans la facilité d'une opposition trop ferme ou extrême et incapable de proposer une alternative à la gouvernance en place. Nous vivons dans un environnement privilégié qui mérite d'être préservé avec attention. Les suffrages ne me permettent pas pour le moment de porter votre voix en tant que membres de l'opposition. Mais je compte toujours être active au sein de notre commune, avec pour objectif son bien-être et celui de ses habitants. J'ai décidé de faire partie des membres fondateurs d'une nouvelle association citoyenne « Passions Presqu'île 33 » apolitique ouverte à l'ensemble de la population, qui a pour seul but de participer à l'élaboration de projets citoyens dans l'intérêt du quotidien et avec le concours des habitants de Lège-Cap-Ferret. Alors ce n'est pas un « Aurevoir » mais un « A bientôt ».

Prenez bien soin de vous et de vos proches. Soyez prudents.



# #DÉCONFINONS



# ENSEMBLE



# #CONSOMMONS

# PRESQU'ÎLE !



MAIRIE LÈGE  
CAP FERRET

